

Conseil Municipal lundi 30 octobre 2017

Présents : Mathieu Rousseau, Laurence Vallat, Vincent Thomas, Etienne Chatelon, Agnès Courbon, Claire Meyer, Xavier Maingue, Véronique Legars, Elisabeth Laffont, Patricia Leveque

-Accueil des habitants et entreprise du quartier de la gare afin d'évoquer la présence des gens du voyage.

Les habitants sont désarmés. Tous les problèmes ont été abordés nuisance sonore, insalubrité et sécurité. Plusieurs interventions de la gendarmerie et des pompiers ont du avoir lieu.

Les deux jeunes couples en caravane sont mieux intégrés. Les habitants de la roulotte sont plus dans la provocation, famille très nombreuse qui installe des tentes en plus.

Le travail de la communauté de communes a été évoqué, il est en cours afin de trouver des solutions à l'accueil des ses familles. Besoin de bien cibler leurs besoins.

Une demande d'expulsion du campement (5 caravanes, une roulotte et trois tentes) a été transmise aux services de la préfecture .

Ordre du jour :

- désignation du secrétaire de séance : Claire MEYER
- approbation du compte rendu du conseil du 2 octobre 2017 : **Approuvé à l'unanimité**
- Délibération de la commune pour participation au projet BD de l'école. Participation à hauteur de 30 € par enfant : **4 abstentions - 6 pour**
- Délibération pour renouveler la convention santé au travail : **Approuvé à l'unanimité**
- Délibération pour avenant au réseau de chaleur : **4 abstentions - 6 pour**
- Délibération pour modification du règlement de l'eau (inversion des dates pour le paiement de l'abonnement et les consommations) : **Approuvé à l'unanimité**
- Délibération pour prêt travaux école et réseau de chaleur :
Crédit agricole : 250 000 € (taux 1,28 %)
Ce prêt sera compensé par le versement du COCCS jusqu'en 2022 (22 000 €/an), après on s'appuiera sur la fin d'un prêt avec le SIEL en 2018 et d'un prêt contracté pour la voirie en 2023.
Prêt de 250 000 € au Crédit agricole pour une durée de 15 ans à un taux de 1.28% : **Approuvé à l'unanimité**
- Délibération pour enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur hameau de Fanget : **7 contre - 3 abstentions**

Cérémonie du 11 novembre au monument au mort à 10h avec la participation des enfants de l'école

Prochain conseil 27 novembre 20h